

VIEUX-RENG



JOURNAL COMMUNAL

Le Blason de VIEUX-RENG

« De gueules à une étoile à douze rais d'or »

N° 219 Décembre 2017

*Vous pouvez retrouver ce journal et les précédents en intégralité sur le site www.vieux-reng.fr.
Facebook Mairie de Vieux Reng. Vous pouvez y accéder en tapant sur la barre de recherche :
Mairie de Vieux Reng (cliquez sur « j'aime »).*



JOYEUX NOËL
BONNE ANNÉE 2018

Tel un livre, notre vie est ponctuée d'épisodes plus ou moins riches.

Le recueil de 2017 se termine.
Ouvrons, dès à présent, celui de 2018.
Nous vous invitons à y écrire beaucoup de satisfactions en tous genres et de pouvoir faire face aux difficultés que vous pourriez rencontrer.

Tels sont les souhaits que le Conseil Municipal et moi-même, formulons pour vous-même, votre famille et tous vos proches.

Bonne Année 2018 !

Le Maire
Philippe BRASSELET
et le Conseil Municipal



VŒUX DU MAIRE

Vous êtes, toutes et tous, cordialement invités à participer à la cérémonie des vœux qui aura lieu le samedi 6 janvier à 11 h à la Salle des Fêtes, et non le dimanche, comme les années précédentes.

Au cours de la cérémonie, des récompenses seront remises :

- ✓ Aux participants du concours des maisons fleuries par la Municipalité,*
- ✓ Aux participants du concours des illuminations des fêtes de fin d'année par le Comité des Fêtes.

* Les personnes qui se sont inscrites pour participer au concours des maisons fleuries sont priées d'être présentes afin de bénéficier des lots offerts par la Municipalité.



CONGES DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

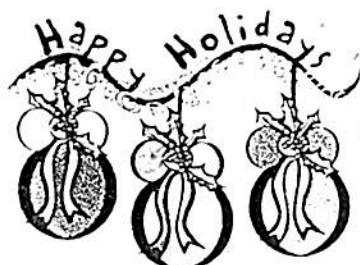
Le secrétariat de la Mairie sera fermé :
du 26 décembre au 2 janvier inclus.

Des permanences seront assurées :

- ✓ Le mardi de 19 h à 20 h
- ✓ Le vendredi de 18 h à 19 h
- ✓ Le samedi de 11 h à 12 h.

En cas d'urgence, vous pouvez appeler au :

- ✓ 03 27 67 96 83
- ✓ 03 27 67 96 58



REUNION DE CONSEIL DU 3 OCTOBRE

Présents : Mme et Mrs : BRASSELET Ph., MANFROY J-P., BOMBLED A., BANGOURA D., GENTILE S., MAGHUE A., ROUSSEL F., STOCKER M.

Excusés : Mmes et Mr : BLANCHARD F., GOWARZEWSKI N., LISSE A., MONTEIL V.

Absent : Mr : GROLLEAU J.

Sujets :



- ✓ Avis favorable pour que le SIDEN-SIAN prenne la compétence GEMAPI
- ✓ Emprunt : après avoir consulté 4 banques, le Conseil Municipal donne un avis favorable pour la proposition de la Banque Postale pour un prêt de 300 000 € en 14 ans au taux de 1,29 %
- ✓ Souhait de rencontrer l'AIVS (Agence Immobilière à Vocation Sociale) pour présenter les modalités de location des futurs logements de la Ferme du Centre
- ✓ Présentation de l'étude réalisée par l'architecte pour les logements
- ✓ Accord pour étudier la possibilité d'achats groupés des énergies pour la Commune
- ✓ Voir pour relancer la Gendarmerie pour les stationnements non réglementaires aux entrées et sorties des écoles.

REUNION DE CONSEIL DU 10 NOVEMBRE

Présents : Mmes et Mrs : BRASSELET Ph., MANFROY J-P., BOMBLED A., BANGOURA D., BLANCHARD F., GENTILE S., LISSE A., MONTEIL V.

Excusé : Mr : STOCKER M.

Absents : Mme et Mr : GOWARZEWSKI N., GROLLEAU J., MAGHUE A., ROUSSEL F.,

- ✓ Indemnité du Percepteur 2017 : accord pour 100 %
- ✓ Terrain de l'ancien atelier municipal : voir estimation par « Demande de valeur foncière »
- ✓ FILOBUS : la STIBUS mettra en place à compter du 2 janvier 2018, pendant les petites vacances scolaires, un transport à la demande jusqu'à la Gare de Maubeuge.
Tarif : 1,30 €. Avis favorable
- ✓ Avis favorable pour les statuts de l'AMVS
- ✓ Distribution coquilles et oranges le samedi 23 décembre
- ✓ Faire la demande de subvention auprès du Département pour obtenir 3 subventions de 14 000 € pour 3 logements
- ✓ Avis favorable pour demander à l'AIVS pour la location des logements
- ✓ Présentation de l'avant-projet sommaire que nous a présenté l'architecte pour la réalisation de l'aménagement du logement de la ferme
- ✓ Choix des différents organismes pour le suivi des travaux :

- Géomètre :	3 candidatures :	avis favorable pour LEVESQUE et NININ pour	987,50 € HT
- Contrôle technique :	4 « : « « à VERITAS pour		3 100,00 € HT
- Mission GSPS :	3 « : « « à CONTROLE G pour		1 800,00 € HT
- Mission Diagnostic amiante :	4 candidatures : avis favorable pour EXPERT'IMM pour		662,50 € HT

NAISSANCE



MARIAGE

Monsieur Dominique DETOURBE et Mademoiselle Sophie LECEF



DECES

Monsieur Gérard ROBERT 176, route de Marpent

DON AU CCAS

Quête mariage : 127,81 € Merci aux généreux donateurs.

OBJET TROUVE : 1 bracelet

VIEUX RENG EST HEUREUX DE VOUS ACCUEILLIR

- Mr Haelterman Jean Michel 59, rue de Marpent
- Mr et Mme DETOURBE – LECERF Dominique 34, rue de Maubeuge

TRAVAUX

- Réfection de la Voie de Boussois (des 4 Bras au Fagné)
- Révision de l'éclairage public
- Entretien du cimetière, des espaces verts, des massifs floraux
- « des bâtiments communaux et voiries
- Rejointoiment du mur du jardin de la Ferme du Centre
- Rebouchage des nids de poule
- Réfection du pont entre les 2 écoles



NOS DERNIERES MANIFESTATIONS

- 8 octobre : Repas (Espace et Bien Être)
- 10 « Cinéma : « La Planète des Singes »
- 13, 14 et 15 octobre : Portes Ouvertes des ateliers d'artistes (Mr Gérard DETRAIT)
- 14 octobre : Belote (Volley Ball)
- 28 « Soirée Halloween (Comité des Fêtes)
Défilé et repas dansant
- 11 novembre : Cérémonie commémorative
Brocante (Comité des Fêtes)
- 28 « Cinéma : « Le sens de la fête »
- 2 décembre : Téléthon (Espace et Bien Être)
- 12 décembre : Cinéma : « L'école buissonnière » (offert par le Comité des Fêtes)

NOS PROCHAINES ANIMATIONS

- 16 et 17 décembre : Marché de Noël artisanal et gourmand (Amis de l'Ecole)
- 23 « Distribution des coquilles et oranges (Municipalité)
- 6 janvier : Cérémonie des vœux
Remise des récompenses des Maisons Fleuries (Municipalité)
- 9 « Remise et récompenses des Maisons Illuminées (Comité des Fêtes)
Cinéma : « Coco »
- 6 février : Cinéma
- 4 mars : Bourse Multi-Collections (Amis de l'Ecole)
- 13 « : Cinéma



NOËL DANS LA COMMUNE

Coquilles de Noël :

Elles seront distribuées aux habitants de la commune :

- Agés de 63 ans et plus
- Enfants nés à partir de 2003
- Bénéficiaires du C.C.A.S.

Il sera distribué une coquille et 5 oranges le samedi 23 décembre à domicile en présence du Père Noël.

Soyez présents aux heures de passage indiquées ci-dessous.

Merci de bien vouloir prévoir sacs ou caissettes afin d'y déposer vos coquilles et oranges.

Tout absent ne pourra bénéficier de cette distribution. En cas d'empêchement, veuillez le faire savoir aux heures d'ouverture de la Mairie pour le 22 décembre.

9 h à 11 h :	Rue du Mazy Rue Aimable Liénard Rue de l'Olletiaux Rue de Grand Reng
11 h à 12 h 30 :	Rue de Marpent Rue du Radeau Rue du Hameau Rue de Wachu Rue de la Ronde Epine Rue du 8 mai 45
14 h à 15 h :	Rue de Maubeuge Rue de la Joncquière Rue de la Tourette Rue Goffeaux
15 h à 16 h 30 :	Rue de Quéniau Rue de Binche Rue de l'Eglise Place de l'Eglise
16 h 30 à 17 h 30 :	Place de la Mairie Rue des Ecoles Place Raoul Henry Rue du 11 novembre Rue du Brûle



NOËL DANS LA PAROISSE

La messe de Noël sera célébrée à VIEUX - RENG le dimanche 24 décembre à 19 heures.

L'école en cette fin d'année 2017...

La classe de CE1 CE2 a repris la pratique et la découverte du volley-ball avec Mr Guiquerro, les classes de GS CP et CM1 CM2 pourront bénéficier de ces ateliers volley-ball également plus tard dans l'année. Nous remercions Mr Guiquerro pour le temps qu'il nous accorde et pour nous faire découvrir et aimer ce sport.

La classe de CM1 CM2 a participé au concours de mémoire vivante, le résultat a lieu le vendredi 15 décembre après la classe.

Merci à Mr Girard et Mme Bombled qui ont permis le bon déroulement de ce projet.

Merci à l'association « Usep » qui a organisé une vente de fleurs de la Toussaint ainsi que des gâteaux de bonbons pour les fêtes de fin d'année, les bénéfices serviront aux élèves pour participer à des activités sportives.

Nous remercions les enfants et les parents pour leur participation à la cérémonie du 11 novembre, où les enfants ont chanté la Marseillaise.

Une fin d'année riche en activités et surprises pour les élèves....

Les élèves ont pu profiter de la venue de St Nicolas dans les classes le vendredi 8 décembre, cette venue a été organisée par le comité des fêtes, qui nous a également offert une séance de cinéma le mardi 12 décembre. Les élèves ont ainsi pu voir :



Merci à l'association « les Amis de l'Ecole », pour toutes les activités qu'ils mettent en place :

- préparation d'un goûter de Noël pour les élèves avec la venue du Père Noël.
- organisation du marché de Noël de l'Ecole avec l'USEP qui aura lieu le jeudi 21 décembre à partir de 14h à la salle des fêtes.

Vous y trouverez des objets fabriqués par les Amis de l'Ecole et l'USEP ainsi que des fabrications réalisées par les élèves en partenariat avec ces 2 associations.

Les élèves et les enseignants ont préparé un petit spectacle de chants qui débutera à 17 heures. Boissons et pâtisseries vous seront également proposées. Les fonds récoltés nous permettront de réaliser des actions tout au long de l'année.

Venez nombreux !

Les Amis de l'Ecole organisent un marché de Noël Artisanal et Gourmand qui a lieu les 16 et 17 décembre de 10 h à 18 h à la salle des fêtes et la salle des sports ; les Amis de l'Ecole vous attendent nombreux pour participer et découvrir les nombreux artisans présents et des surprises ...

Les bénéfices de ce marché serviront à divers achats et activités pour les enfants de l'école...



L'équipe enseignante et les élèves vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2018.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

POUR L'ANNEE 2018

Clôture des inscriptions : le 30 décembre 2017

Il vous est encore possible de vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 30 décembre 2017 aux heures d'ouverture du secrétariat. **Attention ! Le secrétariat sera fermé à partir du 26 décembre. Voir les horaires des permanences en début de journal.**

Les nouveaux habitants sont informés que les inscriptions sur les listes électorales ne sont pas faites automatiquement mais doivent être demandées par les électeurs.

Les jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2018 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard, le 30 décembre 2017, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Vous munir :

- ✓ d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, livret de famille, livret militaire)
- ✓ d'une pièce attestant que l'électeur a une attaché dans la commune (facture, avis d'imposition ...)

AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS

Nous vous invitons à vous présenter au secrétariat de la Mairie, le plus vite possible dès votre arrivée, afin de nous communiquer votre situation familiale.

La méconnaissance de ces éléments empêcherait de vous faire bénéficier de certains droits offerts par la Commune (bons de naissance, cadeaux de la fête des mères, coquilles, oranges, colis de Pâques, voyages, repas des Anciens, etc ...)



COMITE DE GESTION

Les inscriptions pour la location de la Salle des Fêtes à l'occasion des Professions de Foi pour l'année 2019 sont à déposer en Mairie du 1^{er} au 15 janvier.

Le tirage au sort entre les éventuels candidats sera effectué le samedi 20 janvier à 11 h à la Mairie.

BON POUR RATICIDE

A découper selon les pointillés



A présenter en Mairie pour obtenir 400 gr de raticide/souricide à base d'avoine décortiquée (à partir du 22 janvier 2018)

Mr, Mme

N° Rue

Calendrier des consultations infantiles – Année 2018

Le 4^{ème} mardi de chaque mois de 14 h à 16 h à la Mairie



Janvier	23	Avril	24	Juillet	24	Octobre	23
Février	27	Mai	22	Août	28	Novembre	27
Mars	27	Juin	26	Septembre	25	Décembre	FERIE

Chaque consultation est assurée par :

Un médecin : Mme le Docteur DUBOIS

Une puéricultrice : Mme GUILLE

Merci de prévoir l'attestation de Sécurité Sociale et la carte vitale de votre enfant.

DEJECTIONS CANINES

Rappel :

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, le cimetière, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections de son animal sur tout ou partie du domaine public communal.



Info économie d'énergie

Le dispositif « Coup de pouce économies d'énergie », lancé le 23 février 2017, va permettre aux ménages, sous conditions de ressources, de bénéficier jusqu'au 31 mars 2018 d'une prime exceptionnelle pour les aider à financer certains travaux d'économies d'énergie. Ce dispositif a pour objectifs d'accélérer la rénovation énergétique et de lutter contre la précarité énergétique.

Quels travaux sont concernés ?

- changer ma chaudière,
- installer un programmeur centralisé pour radiateurs électriques,
- installer un radiateur électrique performant,
- isoler mes combles.

Attention, des conditions sur les performances des équipements s'appliquent.

Pour plus de renseignements : www.developpement-durable.gouv.fr/cee-coup-pouce-economies-denergie

Bilan dès 2 ans, âge-clé pour l'enfant

Votre enfant va bientôt avoir 2 ans, nous vous invitons à vous rapprocher soit :

- de votre pédiatre,
 - de votre médecin traitant,
 - du médecin du Service de protection Maternelle et Infantile (P.M.I.)
- afin de réaliser son examen de santé.

Pour prendre un R.D.V. en P.M.I. : Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale 10, résidence Jean Mossay – Boulevard Pasteur MAUBEUGE Tél. : 03 59 73 14 00



Campagne de porte à porte à VIEUX RENG

La Croix Rouge française vient à la rencontre des habitants de VIEUX RENG.

La Croix Rouge organise des campagnes de sensibilisation auprès du grand public.

Du 25 décembre 2017 au 20 janvier 2018, les équipes de l'association se rendent au domicile des habitants de Vieux Reng pour leur présenter les actions menées par la Croix Rouge française avec pour objectif de gagner de nouveaux soutiens réguliers.

Parfaitement identifiables grâce à un badge et une tenue aux couleurs de la Croix Rouge, les équipes passent en porte-à-porte au domicile des habitants. Ils leur présentent les différentes activités de l'association avec pour objectif d'obtenir de nouveaux donateurs réguliers. Les personnes qui souhaitent participer rempliront un bulletin et s'engagent à donner 15 € par mois par prélèvement automatique.

Ces visites ne font en aucun cas l'objet d'une quête en espèces ou en chèque.

Aide alimentaire et vestimentaire, Samu social, lutte contre l'isolement des personnes âgées, halte répit détente Alzheimer, postes de secours, actions à l'international, soutien en milieu carcéral ... Toujours reconnues, parfois aussi méconnues, les actions menées par la Croix Rouge française au sein de ses 1 000 unités locales par ses 58 000 bénévoles sont multiples et très étendues.

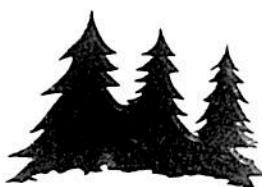
La Croix Rouge a plus que jamais besoin de la solidarité et de la générosité de tous pour pouvoir continuer à mener à bien ses missions auprès des plus fragiles. Les donateurs réguliers sont essentiels à la bonne marche de l'association : ils assurent des ressources pérennes, permettant une grande réactivité en cas d'urgence et la mise en place de programme de développement sur le long terme.

Le transport sur mesure ! Filobus

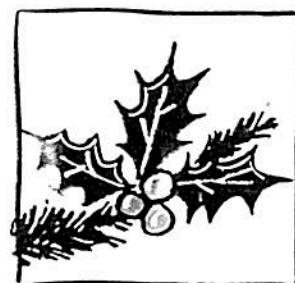
Bersillies, Mairieux, Vieux Reng, Villers Sire Nicole

Comment ça marche ?

1. **Inscription** : pour bénéficier du service Filobus, **une carte d'adhérent gratuite est nécessaire**. Elle vous sera envoyée après votre premier appel.
2. **Horaires** : Filobus fonctionne du lundi au samedi (sauf fériés) **entre 8 h 30 et 18 h**. Uniquement pendant la période des vacances scolaires.
3. **Réservation** : Il suffit de téléphoner au 0 800 800 204 (appel gratuit depuis un poste fixe), jusqu'au matin même du déplacement pour un voyage l'après-midi. **Le centre de réservation est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.**
4. **Tarification** : Il est accessible avec un ticket Filobus disponible auprès des conducteurs **pour 1,30 € seulement par voyage**.
5. **Trajet** : Avec le TAD vous avez la possibilité de vous rendre à Maubeuge à l'arrêt Gare Routière et faire une correspondance avec les lignes régulières STIBUS.



Stibus
La volonté d'aller plus loin !
Place de la Gare
59600 MAUBEUGE
Mail : contact@stibus.fr
www.stibus.fr



Horaires d'agence : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
N° vert : 0 800 800 204 - appel gratuit depuis un poste fixe

INFORMATIONS DE L'ASSURANCE MALADIE DU HAINAUT

octobre 2017

Le vaccin contre la grippe est disponible jusqu'au 31 janvier 2018. Ne laissons pas la grippe nous gâcher l'hiver !

La grippe saisonnière touche chaque année entre 2 et 6 millions de personnes en France. Elle peut être grave, voire mortelle, en particulier chez les personnes fragiles. Elle est responsable de nombreuses hospitalisations. Le vaccin est le premier geste de prévention contre la grippe. Pourtant moins d'une personne sur 2 est vaccinée.

L'Assurance Maladie prend en charge à 100% le vaccin contre la grippe saisonnière pour les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes atteintes de certaines maladies chroniques (diabète, insuffisance respiratoire, cardiaque ou rénale...), les femmes enceintes, les personnes souffrant d'obésité. D'autres mesures complémentaires telles que les gestes barrières peuvent être adoptées pour limiter la circulation des virus et aider à renforcer la protection des personnes fragiles.

Démêlons le vrai du faux
pour un hiver sans grippe

La grippe est une maladie bénigne

Faux : elle est une maladie respiratoire contagieuse qui peut s'avérer dangereuse et entraîner des complications graves ...

La protection contre la grippe concerne toute la population

Vrai : en période de circulation des virus, chacun doit adopter des gestes simples, comme se laver les mains régulièrement, utiliser un mouchoir à usage unique, éternuer dans son coude...

On ne peut rien faire contre la grippe

Faux : le vaccin est le premier geste de prévention contre la maladie, il permet de réduire les risques de complications graves chez les personnes à risque.

Le vaccin contre la grippe n'est pas efficace

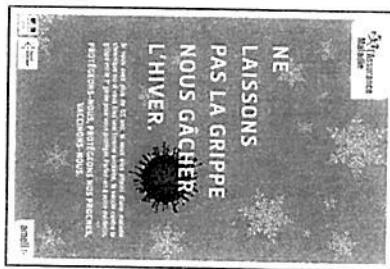
Faux : même s'il ne permet pas toujours d'éviter la maladie, le vaccin réduit le risque de complications graves ou de décès pour les personnes à risque.

Le vaccin contre la grippe est sans danger

Vrai : la plupart des effets secondaires sont transitoires et sans gravité.

La vaccination doit être renouvelée tous les ans

Vrai : la composition du vaccin est adaptée tous les ans car les virus peuvent être différents d'une année sur l'autre. Il faut donc se faire vacciner tous les ans pour être protégé au mieux.



Déclarer un accident causé par un tiers

Vous êtes victime d'un accident mettant en cause la responsabilité d'une autre personne ? Déclarez dans les 15 jours votre accident en ligne à la Cram du Hainaut !

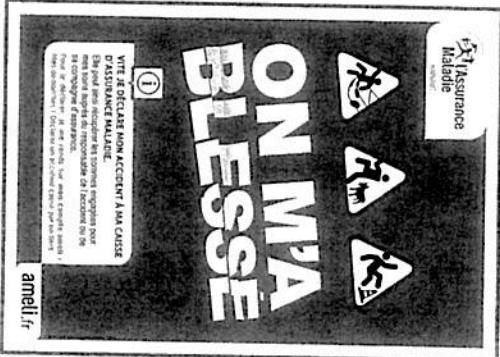
Précisez aux professionnels de santé qu'il s'agit d'un accident causé par un tiers (accidents de la circulation, accidents d'avion et de train, accidents médicaux, infections nosocomiales, dommages corporels occasionnés par des travaux publics, accidents survenus à l'étranger, coups et blessures, morsure d'animal, accidents sportifs, accidents scolaires). Ils le mentionnent alors sur la feuille de soins électronique en cochant la case "accident causé par un tiers".

Déclarez votre accident à la Cram du Hainaut :
 - en ligne : la télé-déclaration est plus sécurisée qu'un envoi papier et garantit un traitement plus rapide du dossier.

Connectez-vous sur votre compte ameli,
 - en téléphonant au 36 46,

en remplissant le formulaire déclaration d'un dommage corporel causé par un tiers disponible sur Ameli.fr / droits et démarches / maladie, accident, hospitalisation / accident / accident causé par un tiers.

Dès que vous avez déclaré votre accident, votre caisse d'Assurance maladie récupère les sommes d'argent engagées pour vos soins de santé auprès du tiers responsable de l'accident ou de sa compagnie d'assurance.



Cette démarche permet à l'Assurance Maladie de récupérer plus d'un milliard d'euros chaque année. Nous améliorons ainsi la gestion de notre système de santé. C'est bien pour tous et pour chacun. Pour la victime, rien ne change, elle est remboursée normalement par l'Assurance Maladie.

INFORMATIONS DE L'ASSURANCE MALADIE DU HAINAUT

Octobre 2017

INFORMATIONS DE L'ASSURANCE MALADIE DU HAINAUT

octobre 2017

Le vaccin contre la grippe est disponible jusqu'au 31 janvier 2018. Ne laissons pas la grippe nous gâcher l'hiver !

La grippe saisonnière touche chaque année entre 2 et 6 millions de personnes en France. Elle peut être grave, voire mortelle, en particulier chez les personnes fragiles. Elle est responsable de nombreuses hospitalisations. Le vaccin est le premier geste de prévention contre la grippe. Pourtant moins d'une personne sur 2 est vaccinée.

L'Assurance Maladie prend en charge à 100% le vaccin contre la grippe saisonnière pour les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes atteintes de certaines maladies chroniques (diabète, insuffisance respiratoire, cardiaque ou rénale...), les femmes enceintes, les personnes souffrant d'obésité. D'autres mesures complémentaires telles que les gestes barrières peuvent être adoptées pour limiter la circulation des virus et aider à renforcer la protection des personnes fragiles.

Démêlons le vrai du faux
pour un hiver sans grippe

La grippe est une maladie bénigne

Faux : elle est une maladie respiratoire contagieuse qui peut s'avérer dangereuse et entraîner des complications graves ...

La protection contre la grippe concerne toute la population

Vrai : en période de circulation des virus, chacun doit adopter des gestes simples, comme se laver les mains régulièrement, utiliser un mouchoir à usage unique, éternuer dans son coude...

On ne peut rien faire contre la grippe

Faux : le vaccin est le premier geste de prévention contre la maladie, il permet de réduire les risques de complications graves chez les personnes à risque.

Le vaccin contre la grippe n'est pas efficace

Faux : même s'il ne permet pas toujours d'éviter la maladie, le vaccin réduit le risque de complications graves ou de décès pour les personnes à risque.

Le vaccin contre la grippe est sans danger

Vrai : la plupart des effets secondaires sont transitoires et sans gravité.

La vaccination doit être renouvelée tous les ans

Vrai : la composition du vaccin est adaptée tous les ans car les virus peuvent être différents d'une année sur l'autre. Il faut donc se faire vacciner tous les ans pour être protégé au mieux.



LE CLUB DE VOLLEY BALL

Nous sommes presque à la moitié de la saison de Volley Ball et nous pouvons faire un premier bilan.

D'abord du coté des licenciés avec à ce jour 21 jeunes, 24 adultes masculins et 11 adultes féminines soit au total 56 licenciés. Et il reste encore quelques licences à enregistrer chez les jeunes et surtout en « Loisirs ».

Du coté des résultats deux équipes sont à mettre au Tableau d'Honneur :

- **L'Equipe féminine** toujours invaincue en championnat après cinq rencontres en ayant encaissé un seul set.
Dans les coupes, elles sont en ¼ de finales de la Coupe des Flandres et déjà qualifiées pour la deuxième phase du Critérium National.
- **Chez les masculins, c'est l'Equipe C** qui se distingue ; elle est actuellement 4^{ème} en championnat avec seulement deux défaites.

Pour les autres équipes masculines, c'est beaucoup plus difficile :

- **L'Equipe A** occupe l'avant dernière place en championnat avec une seule victoire sur 6 matches disputés.
Par ailleurs, ils sont éliminés en Coupe du Nord ainsi qu'en Critérium National sauf un exploit à Mazingarbe le 10 Décembre.
- **Quand à l'Equipe B**, elle n'a pas encore gagné un match !

Chez les jeunes :

- **L'Equipe Minimes Mixte** (une minime fille et 3 benjamins – poussins) poursuit son apprentissage face à des équipes plus âgées et plus expérimentées mais ceci sans aucun découragement.
- **Les 2 Equipes benjamines – poussines** rencontrent également des difficultés dans leur championnat pour les même raisons. Ils sont très souvent confrontés à des adversaires ayant 2 à 3 ans de plus.

Mais les entraînements du Mercredi et du Vendredi sont suivis avec beaucoup de sérieux et avec très peu d'absences. Ce travail devrait payer dès la Saison prochaine.

De plus, avec la participation de Mr Patrice DAVID, nous allons équiper tous nos jeunes mais aussi les équipes B et C de nouveaux maillots et shorts.

Pour cette fin d'année, le Mercredi 20 Décembre nous organiserons pour l'ensemble de nos jeunes « un Goûter de Noël » avec l'aide de quelques mamans.

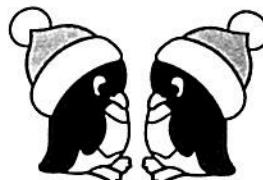
Toujours en cette fin d'année, il nous faut parler des « Grilles de dindes » en remerciant tous les généreux donateurs. Quelques gagnants : Mrs Mickaël LISSE, Patrice DAVID, Jean Michel YARDIN, Jean Claude DESPRET, Bernard DESPRET, Benoît PESANT, Marcel THORRION, Dominique BINOIT, ...OGER, « Toile de Rêves », En effet la liste n'est pas close car quelques grilles sont encore incomplètes et le « Centre du Village » n'a pas encore été visité.

Le Week End des 09 et 10 Décembre le Club de Volley a offert à chaque enfant des écoles de Vieux Reng une « Balade en calèche dans Vieux Reng ».

Enfin, une date à retenir pour le Début 2018 : le Samedi 10 Février, nous organisons une Soirée Dansante avec pour Thème « Les Années 80 »

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de Bonnes Fêtes de Fin d'année.

Et au nom de tous les licenciés du Club de Volley, je vous présente, avec un peu d'avance, mes Meilleurs Vœux pour l'Année 2018.



LE CLUB



COMITE DES FÊTES

Chers Vieux-Rengtois,

En ce début de décembre, St Nicolas s'est invité dans notre école afin d'apporter aux enfants des friandises, et, pour terminer, nous leur offrons une séance de cinéma le mardi 12 décembre qui, nous espérons, leur fera passer un bon moment.

Avec cette année qui se termine il est temps pour tous d'illuminer sa demeure, pour ainsi, avoir la joie de voir briller les yeux des enfants. C'est pour cette raison que nous organisons, comme tous les ans, notre concours de maisons illuminées afin de pouvoir récompenser 30 d'entre vous pour vos efforts de décoration. Notre jury passera dans la semaine avant Noël pour admirer vos habitations.

En cette fin d'année, nous pouvons être satisfaits : notre ducasse de Lamerries a remporté un vif succès, nos moules frites aussi ; celle du centre, malgré la pluie, s'est également bien déroulée, le seul bémol : le manque de public pour notre soirée catch et le feu d'artifice à Lamerries. Dommage....

Les brocantes de Pâques et du 11 Novembre, malgré un temps maussade, se sont bien déroulées avec toujours autant de visiteurs. Enfin, notre repas d'Halloween s'est déroulé dans une très bonne ambiance et nous avons pu compter 150 personnes. Merci encore aux participants.

Pour l'année 2018, notre association organise une sortie au Puy du Fou les 6 et 7 juillet, nous emmènerons donc 50 personnes lors de ce déplacement. Merci aux personnes qui ont décidé de faire cette excursion.

En cette belle fin d'année, nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes.

LE COMITE



LES AMIS DE L'ECOLE

Suite à notre assemblée générale début Octobre, notre bureau est resté inchangé.

Dès Novembre, nous avons ré-ouvert « l'atelier de Noël » où nous travaillons activement pour les 2 marchés de Noël auxquels nous participons :

- ✓ Les 16 et 17 Décembre : le marché de Noël artisanal et gourmand préparé pour la première fois entièrement par nos soins grâce aux jeunes membres de notre équipe qui se sont beaucoup investis dans son organisation.
- ✓ Le 21 Décembre après-midi le marché de Noël de l'école où les enfants vous proposeront également les objets qu'ils ont réalisés avec notre aide.

Nous comptons sur vous, une fois de plus, pour que ces manifestations soient réussies et vous assurons que tous les bénéfices profiteront aux écoliers. Une partie sera d'ailleurs utilisée aussitôt pour leur offrir le goûter de Noël, une coquille, des chocolats et pour participer au financement des cadeaux.

A toutes et tous : JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE.

L'ASSOCIATION

ASSOCIATION « LES 7 CLOCHERS »

Chaque année, le dernier dimanche de Novembre a lieu « La course des Clochers ». Cette 15ème fut une réussite. Une satisfaction pour le nouveau Président, Christian JORIS, entouré de son équipe.



La majorité des coureurs et participants furent ravis de l'organisation de la manifestation.

338 arrivants, équivalent aux années précédentes.

Luc FRANCOIS, handisport belge, toujours parmi nous, accompagné par une équipe de VTT du club l'AVENIR d'Elesmes. Le petit REMI en goélette, venu avec le club Galop Romain de Bavay, récompensé par le Président, prouesse démontrant un bel esprit sportif. Une seconde goélette sur le parcours sans dossard.

Classement : www.chronolap.net

Nous remercions les riverains du circuit de la course pour leur compréhension. Tout s'est bien déroulé, aucun incident.

Nous remercions également les bénévoles du village de Vieux-Reng pour nous avoir consacrés un peu de leur temps

Cette année encore l'Association « Villers ça marche » toujours au rendez-vous, comptait une cinquantaine de marcheurs.

Calendrier 2018 :

- La chasse aux œufs, le samedi de pâques, le 31 mars 2018
- Le rallye pédestre le 29 avril 2018 (venez nombreux, divertissements assurés)
- La course des Clochers le 25 novembre 2018

Pour tout renseignement :

Christian JORIS : 0327672168 / 0787105798 Courriel : christian.joris59@orange.fr

Marie-France JORIS : 0682030742 Courriel : marie-france.joris@orange.fr



SOCIETE DE CHASSE

Nous voici presque à la fin de la saison de chasse. Ce fut une très bonne année pour le lièvre, mais plus triste pour le lapin et le faisan.

Pour notre garde : toujours autant de renards pris !

En cette période hivernale, nous allons reprendre l'agrainage.
Encore merci aux propriétaires qui nous font confiance.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et une bonne année 2018.



LA COMMISSION

AMIFORT

La mauvaise saison est arrivée et, de ce fait, les travaux à l'intérieur ont commencé.

Au Bloc 2, les deux étages sont repeints dans presque leur totalité (murs, blindages, portes, lits). Les quelques pièces à terminer sont trop humides pour l'instant et nous allons attendre les gelées.

Au fond, nous avons commencé un grand entretien dans le casernement, notamment le nettoyage des vitrines et du matériel présenté.

Nous avons été contactés par la famille du premier président, Monsieur Rivart et nous avons récupéré une plaque de marbre à l'emblème de l'association, que nous avons installée dans l'entrée du fort, ainsi que deux maquettes (à terminer) d'un ouvrage Maginot.

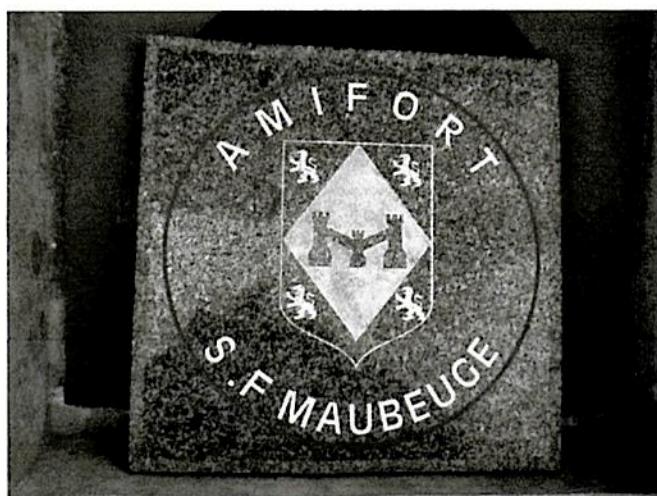
Nos projets pour 2018 :

- ✓ continuer le bétonnage à l'emplacement de la tourelle au Bloc 1,
- ✓ remise en état du petit groupe électrogène à "l'usine".

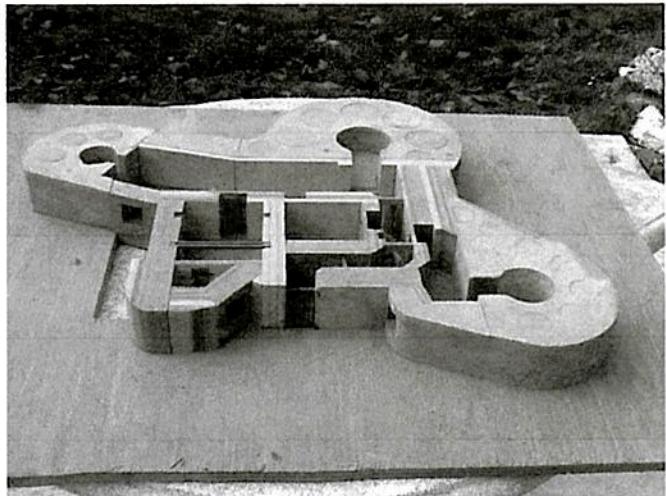
Ensuite nous verrons bien.....

Les membres de l'association "Amifort" vous souhaitent de bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année.

Le Président
Alain LOIRE



La plaque récupérée auprès de la famille RIVART



L'une des maquettes



JOYEUX NOËL BONNE ANNÉE

15

Poème

Je serai Père Noël

Quand je serai très vieux,
Je serai Père Noël
Je vivrai dans les cieux,
Sous un toit d'arc-en-ciel.
Mes ateliers-jouets
Seront dans les nuages,
De là-haut je verrai
Quels sont les enfants sages.
Mais je me souviendrai
De quand j'étais petit,
Des caprices que j'ai faits,
Des mensonges que j'ai dits,
Et j'aurai dans ma hotte,
Pour les petits coquins,
Des jouets qui clignotent
Et des ours câlins.

Corinne Albaut

Rejoins les points et colorie



Recette

Sablés de Noël aux Smarties

Préparation : 15 min

Cuisson : 13 min

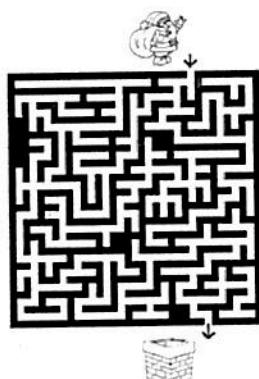
Les ingrédients

- 1 Pâte Sablée TARTE EN OR HERTA
- 100 g de Chocolat NESTLÉ DESSERT Blanc
- 100 g de Chocolat NESTLÉ DESSERT Lait
- 50 ml de crème liquide
- 2 mini paquets de Chocolat SMARTIES NESTLE DESSERT Blanc 180g

Les étapes à suivre :

Préchauffez votre four Th.7/8 (220°C) en mode traditionnel. Déroulez la pâte sur la plaque de votre four avec sa feuille de cuisson. Découpez des figures (étoiles, sapin..) avec un emporte-pièce et faites cuire 9 minutes en bas de four. Faites fondre le chocolat blanc 2 minutes à 500W et étalez sur la moitié des figures. Faites fondre le chocolat au lait avec la crème et étalez sur l'autre moitié des sablés. Laissez reposer 10 minutes. Décorez avec les Smarties et placez au réfrigérateur 10 minutes.

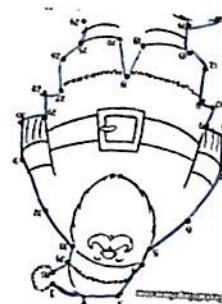
Aide le Père Noël à trouver la cheminée



LE PERE NOEL

X	P	T	R	W	M	T	R	W	E	R	C
B	U	X	E	M	K	U	H	P	U	W	G
F	S	N	I	T	U	L	D	P	Q	P	V
J	Z	P	Y	E	E	N	I	M	E	H	C
N	U	I	T	M	J	O	A	N	M	N	W
W	M	S	E	R	U	S	S	U	A	H	C
R	B	N	V	Q	Y	Q	P	F	N	R	A
S	E	N	N	E	R	E	R	T	T	E	L
A	C	A	D	E	A	U	X	H	E	T	G
P	F	M	A	K	O	W	T	D	A	T	C
I	B	A	R	B	E	I	W	E	U	O	X
N	R	T	R	A	I	N	E	A	U	H	E

BARBE	LUTINS
CADEAUX	MANTEAU
CHAUSSEURES	NUIT
CHEMINEE	RENNES
HOTTE	SAPIN
LETTER	TRAIENEAU



Solutions :



Présence des enfants au Monument aux Morts lors de la cérémonie du 11 novembre



Saint Nicolas est passé par les écoles de Vieux Reng pour gâter les enfants !